



Paris, le 16 février 2018

**Régis METZGER**  
**Arnaud MALAÏSÉ**  
**Francette POPINEAU**  
Co-Secrétaires généraux

A

**Monsieur Jean-Marc HUART**  
Directeur de la DGESCO  
Ministère de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Directeur,

Nous vous avons alerté à deux reprises sur les modalités de la mise en œuvre de la nouvelle formation CAPPEI et notamment à propos des délais très courts de transposition dans les circulaires départementales, ainsi que sur la mise en œuvre d'un véritable schéma de formation assurant dans tous les départements une adéquation entre les besoins estimés et les départs en formation.

Plusieurs sections départementales du SNUipp-FSU nous ont saisis concernant des annonces des directions départementales indiquant la fin du respect des options CAPPEI et CAPA-SH dans le choix des postes au mouvement (cela dépasse la seule identification des postes RASED entre enseignants spécialisés à dominante pédagogique ou relationnelle et concernerait l'ensemble des certifications).

Nous avons pu en faire part à vos services le 22 janvier dernier. A cette occasion, Messieurs Vrand et Bouhours ont admis un retard dans l'information des recteurs et des DASEN concernant la mise en œuvre des nouvelles dispositions en termes de mouvement. Ils nous ont confirmé que la DGESCO, en lien avec la DGRH, étudiait actuellement comment définir informatiquement les certifications et nous nous sommes accordés sur l'importance de les différencier et de faire correspondre les supports postes pour les départs en formation. Une note devait être adressée aux services délocalisés dès que les procédures auront été définies pour le mouvement, ainsi que le courrier habituel en direction des recteurs pour les recueils des candidatures concernant les départs en stage.

A notre connaissance et au vu des nombreuses sollicitations dont nous faisons l'objet, aucune information ni consigne n'aurait été transmise à ce jour.

Nous le regrettons et vous alertons solennellement sur l'urgence à diffuser la note et le courrier prévus. Les groupes de travail préparatoires au mouvement des personnels se tiennent actuellement et les premiers serveurs seront ouverts d'ici trois semaines.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat,  
Francette POPINEAU

